



LETTRE DE BRUXELLES

EUROPE : POUR UNE RELANCE PLUS COMPLÈTE ENCORE

Le 21 juillet dernier, les Européens se sont entendus sur un plan ambitieux et novateur de 750 milliards d'€ pour soutenir et relancer l'économie gravement affectée par les conséquences de la crise sanitaire.

L'Union européenne peut se permettre d'engager une telle somme parce que sa richesse, c'est son grand marché unique, appliquant les mêmes règles soumises à la même juridiction, à des personnes, des biens et des services circulant librement sur tout le continent.

Or certains États membres, par idéologie, démagogie ou incompétence, pour lutter contre la Covid-19, ont suspendu la libre circulation et se sont repliés derrière leurs frontières nationales.

On n'a jamais vu de virus respecter les frontières. Celui-là pas plus qu'un autre. Mais on voit trop souvent des politiciens en mal de succès, les appeler à la rescousse. Ce fut le cas pour la crise des réfugiés : c'est aussi la mauvaise surprise de la crise sanitaire.

LA HONGRIE, LA POLOGNE, LA BELGIQUE N'ONT PAS HÉSITÉ À PRENDRE DES DÉCISIONS NATIONALES SANS CONCERTATION AVEC LEURS PARTENAIRES. Ils en ont juridiquement le droit, mais ils mettent ainsi en danger le fonctionnement même du marché unique. L'Autriche a, par exemple, paralysé la circulation des Européens au mois d'août en appliquant de ridicules contrôles de personnes transitant par son territoire.

Tous ces pays n'ont pas échappé à la récession qu'ils ont même aggravée par leurs mesures restrictives. Ils ont de surcroît choisi entre leurs voisins ceux qu'ils en exonéraient, allant ainsi plus loin dans la violation de l'esprit communautaire et l'expression d'un nationalisme désuet.

LA QUESTION EST POSÉE : Ne devrait-on pas conditionner les bénéfices du plan de relance européen à une autre avancée. L'harmonisation des décisions sanitaires ayant un impact sur la libre circulation ?

La Commission européenne, avec l'Allemagne et la France, propose de progresser en ce sens. Il faut maintenant décider.



Les États membres ne peuvent revendiquer « le beurre et l'argent du beurre ».

Ceux qui garderont leurs frontières fermées à leurs partenaires européens devraient en payer le prix et être exclus du bénéfice du plan de relance. Cela pourrait inciter à progresser enfin vers une Europe de la santé plus efficace.

SI LE CONTEXTE INTERNATIONAL SE DURCIT ET CONTRAINT ENFIN L'EUROPE À DAVANTAGE PESER POUR DÉFENDRE ET PROMOUVOIR SES INTÉRÊTS, il en va de même en interne.

Pour éviter un délitement lent et progressif de ce qui fait la force de l'Union, sa solidarité, son unité et la bonne foi exigée entre partenaires, il est temps d'être plus exigeant entre nous. Il a fallu acheter l'accord des « radins » en juillet dans une négociation qui rappelait par trop les souks orientaux. Nous ne bradons pas les avancées européennes récentes à des États qui continuent à faire croire à leurs citoyens qu'ils sont plus efficaces tout seuls.

Jean-Dominique Giuliani
Président Fondation Robert-Schuman

Covid-19

Une plainte déposée contre le professeur Raoult. La Société de pathologie infectieuse de langue française a déposé plainte, en juillet, auprès de l'Ordre des médecins des Bouches-du-Rhône contre le professeur Didier Raoult. Selon Le Figaro, qui a révélé l'information, la Spilf reproche notamment au chercheur marseillais d'avoir promu l'hydroxychloroquine, « sans qu'aucune donnée acquise de la science ne soit clairement établie à ce sujet, et en infraction avec les recommandations des autorités de santé ». Selon le quotidien, la plainte doit d'abord faire l'objet d'une tentative de conciliation. Si elle échoue, le dossier passera devant la chambre disciplinaire régionale.